

## Séance ordinaire du Conseil Général de la commune de Prévonnoloup 27 juin 2013

Appel	L'appel fait constater la présence de 21 membres, 2 personnes étant excusées.
Procès-verbal de la séance du 25 mars 2013	Le procès-verbal de la séance du 25 mars est accepté tel que présenté.
Correspondances et communications de la Municipalité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>M. Alain Michel, syndic</b>, remercie les participants à l'opération « coup de balai » d'avril dernier.</li> <li>• Les dossiers -place de convivialité et trottoir Prés Devant »- sont en cours.</li> <li>• Un banc fabriqué par M. Dominique Paccaud, bucheron, a été installé à l'entrée du Bois de Verrey.</li> <li>• Le bistrot étant toujours fermé, un apéritif pour la fin de la séance a été préparé par M. Philippe Liniger, municipal. À l'avenir, le bureau est chargé d'organiser une verrée.</li> <li>• <b>M. Jean-Marc Crottaz, municipal</b> : un devis a été établi pour le trottoir « Prés Devant » pour un total de 154'000.-Fr : génie civil pour 109'215.- Fr, étude et direction des travaux pour 19'000.- Fr, géomètre 5'000.-Fr, divers et imprévus ainsi que la TVA. Ceci sans les luminaires. Mme Sabine Schaer, conseillère, demande si d'autres offres ont été demandées : le bureau Nicod connaît bien tout le réseau communal, le prix serait difficile à négocier, cette entreprise est un partenaire de confiance. Par contre, le bureau Nicod va demander des offres à d'autres maîtres d'état de génie-civil. M. Jean-Daniel Fattebert revient sur le prix de la vente de la dernière parcelle : au vu du prix du trottoir, ce terrain a été vendu à un prix défiant toute concurrence. Le promoteur pourrait participer financièrement à la création de la place de convivialité.</li> <li>• <b>M. Philippe Liniger, municipal</b> : du 8 au 12 juillet, les 2 dernières hydrantes seront changées ; pendant une demi-journée, tout le réseau d'eau de la commune sera fermé. L'eau communale est toujours autonome à 40l/min., donc pas d'eau achetée à Romont.</li> </ul>
Renouvellement du bureau	<p>M. Daniel Sprunger, président, annonce qu'il ne se représente plus pour ce poste. Il va présider l'élection du nouveau président. Le vice-président, M. Christian Schneider, propose la candidature de M. Olivier Schaer, qui décline l'offre, car il voit mal comment concilier vie professionnelle, familiale et la charge de ce poste.</p> <p>M. Schneider propose ensuite la candidature de M. Léandre Bolomey qui accepterait une élection.</p> <p>Les scrutateurs nommés Mme Coralie Mauirano et M. Hervé Wyssa étant excusés, le président nomme MM. Olivier Schaer et Jean-Jacques Ogay.</p> <p>21 bulletins sont délivrés et par 15 voix, M. Léandre Bolomey est élu.</p> <p>Il prend de suite la présidence pour l'élection du vice-président. M. Christian Schneider est réélu dans cette fonction par 19 voix.</p> <p>Les scrutateurs MM. Jean-Jacques Ogay et Olivier Schaer sont élus à main levée.</p>
Renouvellement de la commission de gestion	Un vote à main levée se fait pour les 3 membres de la commission de gestion : Mme Marlise Wegmann, de suppléante devient membre, MM. Olivier Schaer et Hervé Wyssa sont reconduits dans leur fonction. Mme Sandra Gueirero Frade est élue à main levée comme suppléante.

## Séance ordinaire du Conseil Général de la commune de Prévonloup 27 juin 2013

Comptes 2012	<p>Reprise de l'animation de la séance par le président actuel.</p> <p>Le boursier, M. Marc Schneider et le syndic lisent et commentent les comptes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rubrique 1 administration générale : frais de mobilier de bureau et vacation des commissions d'étude.</li> <li>• Rubrique 2 finances : revenus plus importants dus à une augmentation d'entrée d'impôt et une rentrée d'argent due à la péréquation financière (env. 20'000.-Fr).</li> <li>• Rubrique 3 domaines et bâtiments : frais de rénovation du bureau communal.</li> <li>• Rubrique 4 travaux: fond de réserve pour les routes et la facture de la STEP d'Henniez (env. 53.50/hab.)</li> <li>• Rubrique 7 sécurité sociale : prévoyance sociale cantonale très variable d'année en année et imprévisible pour la commune : grande différence entre 2011 et 2012 : augmentation de plus de 50'000.- Fr</li> </ul> <p>Les comptes montrent un excédent de revenus de 122'089.-Fr.</p> <p>Le débat est ouvert : M. Jean-Daniel Fattebert remarque que les charges du service des eaux sont importantes : ceci est dû à l'achat d'eau important et à la création d'un fond de réserve.</p> <p>M. Christian Schneider propose de trouver un meilleur taux d'intérêt pour la somme au compte de chèques postaux.</p> <p>Le préavis municipal no 2/2013, lu par Mme Isabelle Christinet, secrétaire municipale, demande l'approbation des comptes 2012. Le budget 2012 prévoyait un excédent de revenus de 60'263.- Fr : la différence s'explique par des rentrées fiscales plus élevées que prévues, une diminution des frais de transport scolaires et un acompte de 10% de la vente des trois parcelles de terrain.</p>
Rapport de la commission de gestion	<p>La commission de gestion, par son rapporteur, M. Olivier Schaer, propose que le Conseil accepte les comptes tels que présentés. La comptabilité est tenue de manière professionnelle et le préavis municipal est très bien rédigé et complet.</p> <p>Par main levée, les membres du conseil approuvent les comptes communaux 2012.</p>
Divers et propositions individuelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme Marlise Wegmann se demande pourquoi des personnes viennent se servir à la déchetterie alors que certains déchets pourraient être vendus : il semble qu'il est préférable de laisser libre cours à ces pratiques pour éviter du vandalisme par passage des grillages.</li> </ul> <p>Elle fait remarquer que le chemin Prés Devant a été abimé par les travaux de construction des villas jumelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande de Mme Sylviane Fattebert : le passage défoncé de la route de Dompierre sera réparé en juillet.</li> <li>• En automne 2013, tous les nouveaux degrés de classe secondaires iront à Moudon. Avec un trajet en bus jusqu'à Lucens puis le train Lucens-Moudon et un repas de midi en cantine. Beaucoup de questions restent en suspens jusqu'à l'automne 2013, sachant que 2013-2014 est une année de transition. Y-a-t-il un intérêt d'entrée en matière pour une possibilité d'entrée à l'école à Romont ? L'école va coûter plus chère quelle que soit l'orientation choisie.</li> </ul>

# Séance ordinaire du Conseil Général de la commune de Prévonloup

## 27 juin 2013

- |  |  |
|--|--|
|  | <ul style="list-style-type: none"><li>• M. Jean-Daniel Fattebert signale qu'il a été surpris de l'annonce de M. Daniel Sprunger. Il admire le travail fourni : concilier vie familiale, professionnelle et service dévoué pour la communauté villageoise. Il a été un président attentif à toujours favoriser un large débat sur les sujets discutés au Conseil. Le Président, ému, remercie Jean-Daniel pour ses paroles délicates.</li></ul> |
|--|--|

La séance est levée à 21 h 45

Le Président

La Secrétaire